



HAL
open science

**La monnaie comme postulat : le fondement d'une
théorie monétaire nouvelle. Compte-rendu de l'ouvrage
Money, markets and capital: the case for a monetary
analysis, de Jean Cartelier**

Nicolas Piluso

► **To cite this version:**

Nicolas Piluso. La monnaie comme postulat: le fondement d'une théorie monétaire nouvelle. Compte-rendu de l'ouvrage Money, markets and capital: the case for a monetary analysis, de Jean Cartelier. Cahiers d'Economie Politique = Papers in political economy, 2021, 80 (80), pp.157-166. 10.3917/cep1.080.0157 . hal-03617127

HAL Id: hal-03617127

<https://hal.science/hal-03617127>

Submitted on 23 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La monnaie comme postulat : le fondement d'une théorie monétaire nouvelle

Compte-rendu de l'ouvrage « Money, markets and capital : the case for a monetary analysis » de Jean Cartelier

Nicolas Piluso, Université de Toulouse III Paul Sabatier

L'ouvrage de Jean Cartelier intitulé « Money, markets and capital : the case for a monetary analysis » apparaît comme une présentation des derniers aboutissements de plus de quarante ans de recherches réalisées par l'auteur durant toute sa carrière universitaire. L'exercice est extrêmement ambitieux, car il consiste à fournir une alternative à la théorie de l'équilibre général, et plus généralement des théories de valeur, en se situant sur le même niveau d'abstraction. Ces approches par la valeur ont tenté avec plus ou moins de succès d'intégrer la monnaie dans leur champ d'analyse ; elles aboutissent à des impasses que Jean Cartelier met en lumière avec beaucoup de pertinence. L'auteur propose alors de remplacer ce qu'il appelle « l'hypothèse de nomenclature » (commune à toutes les théories de la valeur), par un postulat de la monnaie qui est fidèle à l'approche adoptée par Keynes dans le *Traité sur la monnaie* et la *Théorie générale*. Le pari est-il réussi ? C'est à cette question que nous tenterons de répondre à la fin de cet article.

Notre exposé a pour but principal de synthétiser les apports majeurs de l'ouvrage.

Une première partie du livre est consacrée à la critique faite par l'auteur des tentatives d'intégration de la monnaie à la théorie de la valeur. Si les modèles de prospection monétaire ont le mérite de parvenir à une telle intégration, les économistes néoclassiques ne parviennent cependant pas à microfonder l'apparition d'un équilibre monétaire qui renvoie à un mécanisme d'ordre exogène.

Une seconde partie est consacrée à la présentation d'une théorie alternative qui s'inscrit, pour reprendre les termes de Jean Cartelier, dans la « tradition monétaire ». C'est sur cette proposition analytique originale que nous nous concentrerons. Cette théorie monétaire est tout d'abord construite dans le cadre d'une économie d'échanges (section I). Elle s'enrichit ensuite par la prise en compte du rapport salarial dans le processus de production (section II). Nous présenterons enfin l'analyse de quelques propriétés de l'économie monétaire capitaliste (section III).

1. Les fondations d'une analyse monétaire

1.1 Les postulats de base

La théorie monétaire de Cartelier part du rejet de l'hypothèse de nomenclature, rejet que l'on retrouvait déjà dans son ouvrage de 1980 intitulé *Marchands, salariat et capitalistes*. Un

postulat de l'unité de compte se substitue à l'hypothèse de nomenclature et constitue l'élément premier de son analyse économique. Loin d'être une rubrique supplémentaire d'une nomenclature de biens, la monnaie est définie par Cartelier comme un ensemble de règles qui permet l'écriture d'unités dans les comptes des différents agents économiques et leur transfert d'un compte à l'autre. La question soulevée n'est plus de savoir si les transactions vont être réalisées à l'aide du troc ou de la monnaie comme dans les modèles de prospection ; elle n'est plus de savoir comment une marchandise spécifique de la nomenclature de bien va servir d'instrument d'échange. Les questions pertinentes dans l'analyse monétaire sont de savoir comment les transactions se déroulent, comment les unités de compte transitent d'un compte à l'autre et comment le fonctionnement global de l'économie est contrôlé et géré par les autorités monétaires.

Dans cette approche, les postulats fondamentaux sont les suivants :

- il existe une unité de compte qui est connaissance commune pour les agents économiques ;
- les individus sont définis par des comptes dans lesquels sont inscrites des unités de compte ;
- les relations économiques sont définies par des transferts d'unités monétaires d'un compte à l'autre.

Ces postulats excluent que l'on puisse parler des biens autrement qu'en les ayant déduit à partir d'eux ; il n'y a pas ici de nomenclature.

Cartelier précise que l'analyse monétaire autorise l'étude de multiples relations économiques : (échange, relations domestiques, relations salariales) alors que la théorie de la valeur se limite à l'étude des échanges (pour les néoclassiques) ou de la production (chez Ricardo-Sraffa).

Son analyse n'est pas normative : les préférences individuelles n'ont pas besoin d'être spécifiées, alors que la théorie standard s'appuie sur le postulat que les agents économiques maximisent une fonction-objectif.

L'analyse monétaire accorde une attention centrale à la viabilité de l'économie qui fonctionne en situation de déséquilibre, alors que la théorie mainstream se focalise uniquement sur le concept d'équilibre.

Le point de vue monétaire permet d'étudier la coordination décentralisée des actions individuelles qui deviennent effectives alors même que les marchés ne sont pas équilibrés.

Par ailleurs, le cadre d'analyse retenu pour l'analyse monétaire a l'avantage de retenir des caractéristiques très générales de l'économie de marché. Elles sont les suivantes.

- Chaque individu est libre de choisir ses propres actions sur le marché (comment et combien produire ou consommer); cette spécification renvoie à l'idée de décentralisation. Contrairement aux modèles de prospection, les décisions individuelles ne nécessitent pas la connaissance des choix des autres ; elles sont indépendantes les unes des autres. Contrairement au modèle d'équilibre général d'Arrow-Debreu, les décisions se traduisent par

des actions effectives et ne sont pas réduites à des intentions qui attendent l'approbation d'un commissaire-priseur.

- Le résultat de l'interaction des actions individuelles ne peut être connu à l'avance ; la coordination assurée par le marché est *ex post*, une fois que les actions deviennent effectives. Il est hautement improbable que les actions individuelles soient mutuellement compatibles spontanément.

- Les individus sont libres et autonomes ; personne ne peut obliger un agent à effectuer une action particulière. Cartelier nomme cette caractéristique « équivalence dans l'échange » : les individus ont le même statut et prennent leurs décisions sous la seule contrainte de leur budget ou de leur technique de production.

1.2 Les hypothèses du modèle monétaire d'économie de marché

Jean Cartelier limite son analyse de l'économie monétaire aux configurations de système monétaire viable.

Par ailleurs, à ce stade de l'analyse (économie de marché sans rapport salarial), tous les agents économiques ont accès au monnayage qui est la condition de participation au marché. Le monnayage désigne un processus de transformation d'un capital ou d'une richesse en monnaie. La création monétaire n'est pas donc un processus « *ex nihilo* » : quel que soit le système monétaire, l'émission de monnaie a pour support une richesse.

La troisième hypothèse concerne le mécanisme de marché, entendu comme l'algorithme qui permet de faire le lien entre le prix de marché et l'allocation des biens. Cartelier fait l'hypothèse que les prix sont déterminés selon la règle de Cantillon: les prix sont fixés par le rapport entre la valeur de la demande adressée au marché et la quantité de bien qui y est offerte. Ici, puisqu'il n'y a pas de biens pré-supposés, la « quantité d'un bien » est le montant des dépenses fait par le producteur au cours de la période ». Une telle règle de fixation des prix est compatible avec la réalisation de transactions en déséquilibre. Dès lors que les anticipations de prix (ou recettes) des demandeurs ne sont pas conformes au prix qui se forme effectivement, l'individu ne sera pas en situation d'équilibre. Cartelier démontre avec brio que ni le système de troc, ni le système de monnaie-marchandise, ni le système de dettes privées ne sont compatibles avec ce système de fixation des prix permettant de rendre intelligible le déroulement effectif des transactions en déséquilibre. Il est donc nécessaire d'introduire dans l'analyse monétaire un moyen de paiement ultime non privé pour le règlement des dettes, ce que Cartelier nomme une monnaie légale.

1.3 Les propositions fondamentales du modèle monétaire d'économie de marché

La première proposition du modèle est que l'émission de moyens de paiement (le monnayage) permet l'ouverture du compte de l'agent économique qui en bénéficie. Cette émission a pour support le bilan prévisionnel de l'agent. L'annulation des moyens de paiement a lieu lorsque le compte de l'agent est clôturé (remboursement de la dette). Le processus de monnayage transforme la richesse en monnaie ; la destruction monétaire suit le processus inverse (transformation de la monnaie en richesse). Le fait que les individus puissent être en déséquilibre signifie que par exemple, les recettes effectives du producteur

peuvent ne pas être aussi élevées que celles attendues. Sa contrainte budgétaire n'est plus respectée : ses recettes effectives ne lui permettent pas de rembourser sa dette auprès des banques. Pour assurer le respect de sa contrainte budgétaire, le producteur va devoir puiser dans une richesse préalablement accumulée. C'est ce que Jean Cartelier appelle le paiement contraint, qui aboutit à une redistribution de la richesse au sein de l'économie. La coexistence de paiements volontaires et de paiement involontaires est une caractéristique fondamentale de l'économie de marché décentralisée.

La seconde proposition est en lien avec l'hypothèse de fixation des prix en vertu de la règle de Cantillon. Cartelier démontre qu'il est logiquement nécessaire d'introduire dans le modèle une monnaie légale. Comme le met en avant Cartelier, la monnaie légale n'est pas une marchandise spéciale ou une création de l'Etat, mais un complément obligé d'un système de crédit. La monnaie légale est définie comme étant la médiation par laquelle chaque individu exprime ses propres actions et accepte d'être socialement évalué. L'unité de compte combinée à la monnaie légale définit le système de paiement de l'économie.

La troisième et la quatrième proposition concernent les paiements contraints. Ces derniers permettent de régler les déséquilibres individuels. Les paiements contraints transforment la possession en propriété légitime. La possession désigne la richesse ou le capital que l'individu peut utiliser pour intervenir sur le marché. La propriété est le résultat de la coordination des actions individuelles par le marché.

1.4 La viabilité de l'économie monétaire

Dans son ouvrage de 1990 appelé « la formation des grandeurs économiques », Jean Cartelier avait déjà étudié la façon dont la théorie standard échoue à montrer que la loi de l'offre et de la demande suffit pour assurer la stabilité de l'économie. Dans le cadre de l'analyse monétaire, Cartelier substitue à la problématique de la stabilité celle de la viabilité de l'économie. La théorie de la viabilité est une théorie mathématique des systèmes dynamiques dont le principe même (question posée, méthode pour y répondre, etc.) diffère radicalement de la dynamique de type Lyapunov à laquelle les économistes sont habitués.

Il existe dans l'économie un ensemble de contraintes fixées par le régulateur qui font que les situations de déséquilibre sont viables. Cela signifie que ces dernières ne mettent pas en danger la survie de l'économie. La question qui est posée est de savoir s'il existe un ensemble de contraintes qui assure que la trajectoire de l'économie reste dans un « cœur de viabilité ».

L'exposé de Jean Cartelier suit une méthode bien connue des économistes : il commence par l'étude d'une économie simplifiée pour ensuite complexifier le cadre d'analyse. Ainsi, après avoir étudié le fonctionnement et la viabilité d'une économie monétaire d'échange simple, il complexifie sa recherche en prenant en compte le rapport salarial au sein de l'activité productive.

II-La prise en compte du rapport salarial : l'introduction des entrepreneurs et des salariés dans le modèle monétaire

2.1 La distinction entre relations d'équivalence et relations hiérarchiques

Cartelier rappelle (après l'avoir déjà exposé dans « L'intrus et l'absent : essai sur le travail et le salariat dans la théorie économique » (2016) sa propre genèse, d'inspiration schumpeterienne, de la différenciation entre entrepreneurs et salariés. Selon l'auteur, l'accès au processus de monnayage est la clé de cette différenciation et explique le processus de creusement des inégalités de richesses entre capitalistes et salariés (alors que chez Smith ou chez Marx, la différence de richesse est le point de départ de la séparation des individus en différentes classes sociales). Désormais, Cartelier remet en cause l'hypothèse initiale de son modèle monétaire selon laquelle tous les agents économiques ont accès au monnayage. Désormais, certains individus qualifiés d'actifs ont accès à la création monétaire tandis que les autres non actifs n'y ont pas accès et ne peuvent donc pas intervenir directement et de façon autonome sur le marché des biens. L'économie n'est donc plus seulement organisée par des relations d'équivalence ; les relations d'équivalence sur le marché des biens coexistent avec des relations de subordination entre actifs et non-actifs : c'est le propre de la relation salariale.

L'individu qui est éligible au processus de monnayage peut utiliser la monnaie obtenue de deux façons possibles : transférer sa monnaie vers des non-actifs pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'activité de marché (relations domestiques), ou bien transférer de la monnaie vers des non-actifs pour les associer à une activité de marché (relation salariale).

Dans la relation domestique, l'entrepreneur n'attend aucune recette en contrepartie du paiement versé au non-actif.

Lorsqu'il y a relation salariale au contraire, les non-actifs sont intégrés à l'activité des actifs dans le but de tirer les recettes de cette activité. Actifs et non-actif forment alors une nouvelle entité : les firmes. Les firmes possèdent leur propre compte et bilan, distinct de celui de l'entrepreneur (l'individu actif). La relation entre l'entrepreneur et le salarié est asymétrique : les non-actifs sont associés à l'activité de la firme mais ne supportent aucune responsabilité économique ; ces derniers ne décident pas du paiement reçu par les entrepreneurs. Les salariés (non-actifs) sont soumis à une double domination : la première vient de ce que leur accès au marché des biens dépend de l'embauche et du paiement réalisés et décidés par les seuls entrepreneurs ; la seconde émane de la responsabilité de la firme : si la firme souffre d'un déficit trop important, cette dernière devra quitter le marché et licencier le non-actif.

2.2 Conjecture de Keynes et chômage involontaire dans l'économie

Une des spécificités fondamentales d'une économie monétaire avec rapport salarial, donc rapport de subordination, est la possibilité d'équilibres de chômage involontaire. Rappelons que dans une économie avec rapport salarial, seule une fraction des individus ont la capacité de déterminer le niveau d'activité de façon décentralisée. Ce sont les individus actifs qui ont accès au monnayage. Les actifs déterminent l'activité de marché et le niveau

d'emploi, ce qui n'est pas le cas des non-actifs. Par conséquent, l'équilibre peut faire sens pour les entrepreneurs mais pas pour les salariés. Ces derniers peuvent souhaiter un niveau d'activité plus élevé, permettant un niveau d'emploi plus grand. La particularité du rapport salarial entraîne la possibilité pour une partie des salariés d'être au chômage.

Les fondements de cette conception, rappelle Cartelier, sont à rechercher chez Keynes qui a proposé dans la *Théorie générale* une conjecture fondamentale : l'équilibre général compétitif avec chômage involontaire est une règle et le plein-emploi une exception, alors même que les prix et les salaires sont flexibles. Keynes appuie sa démonstration sur le rejet du « second postulat classique ». Dans l'*Economie de Keynes* (1995), Cartelier démontre la conjecture de Keynes qu'il reprend ici à son compte dans le modèle monétaire d'économie salariale.

IV-Quelques propriétés spécifiques de l'économie capitaliste

4.1 Principe de Kalecki et propriétés de la croissance économique

Après avoir introduit dans son modèle monétaire le rapport salarial et sa spécificité, Cartelier présente quelques propriétés fondamentales de l'économie capitaliste. Nous avons jusqu'ici traité de la question du chômage en raisonnant en situation d'équilibre pour bien marquer la distance existante entre l'approche standard et l'approche monétaire. Mais bien sûr, la caractéristique de l'économie monétaire est d'être en permanence en situation de déséquilibre.

Le traitement spécifique des salariés, nous l'avons vu, rend caduques les propriétés standard de l'équilibre. Cartelier démontre alors à l'aide d'un modèle de croissance que le cas de croissance équilibrée de Solow n'est qu'un cas très spécial de l'analyse monétaire.

Pour le démontrer, Cartelier reconstruit le modèle de Solow en prenant en compte l'asymétrie entre entrepreneurs et salariés, et donc en excluant le marché du travail de la loi de Walras. Il en résulte que le taux de croissance de l'offre de travail ne détermine plus l'équilibre de long terme comme dans le modèle de Solow habituel. Le taux de croissance stationnaire est déterminé par le taux d'accumulation du capital qui est à l'initiative des entrepreneurs. Il est possible que ce taux diffère du taux de croissance de l'offre de travail. Il est donc possible que le taux de croissance de long terme soit associé à l'existence d'un chômage involontaire.

Dans ce modèle « à la Keynes », l'économie ne s'adapte pas au taux de croissance de l'offre de travail car celle-ci a un statut subordonné. L'économie s'adapte aux changements du taux d'accumulation du capital (auquel correspond un certain coefficient de capital) qui est exogène en raison des « esprits animaux » régnant dans un contexte d'incertitude. Si l'on fait l'hypothèse que les entrepreneurs modifient leur taux d'accumulation du capital en fonction de l'écart entre le taux de profit anticipé et le taux de profit réalisé, il est possible de montrer que l'économie capitaliste est fondamentalement instable. Dès lors qu'il existe un écart entre la réalisation et l'anticipation, le taux d'accumulation est de nature à s'écarter de façon cumulative par rapport au sentier de croissance d'équilibre. Les trajectoires sont explosives.

Cartelier retrouve ainsi la thèse de « la croissance sur un fil de rasoir » de Harrod. Cartelier applique ensuite la théorie de la viabilité au modèle présenté pour identifier le « noyau de viabilité » de cette économie caractérisée par le déséquilibre et l'instabilité.

4.2 La prise en compte des capitalistes

À cette étape de l'ouvrage, Cartelier ajoute une dernière complexification de son modèle monétaire initial. Désormais, seule une fraction du capital des firmes est immobilisée (ce que Cartelier nomme l'actif réel). Cette fraction est détenue par les entrepreneurs. Une autre partie peut être détenue sous forme d'actions et revendue sur un marché financier.

Cartelier étudie la viabilité de cette économie capitaliste. De cette étude ressort notamment un résultat intéressant : la taille noyau de viabilité de l'économie varie dans le sens inverse du taux d'intérêt fixé par le régulateur. Autrement dit, plus le taux d'intérêt est élevé, plus l'économie est fragile, plus elle est susceptible de sortir du noyau de viabilité.

Conclusion

Selon nous, la valeur ajoutée de l'ouvrage est tout à fait impressionnante. L'ambition du travail de Cartelier se situait à un niveau très élevé : fournir une critique théorique des approches par la valeur pour en montrer les limites, mais aussi apporter une réponse ou une alternative au modèle d'équilibre général en se positionnant sur un même degré d'abstraction. Le pari est réussi. L'approche monétaire de Cartelier permet de rendre intelligible de façon cohérente le processus de fonctionnement des marchés avec la réalisation effective et décentralisée des transactions en situation de déséquilibre. Elle permet de modéliser la spécificité du rapport salarial, là où les théories de la valeur échouent. Elle permet de démontrer l'existence d'un chômage involontaire permanent, même à supposer que l'économie reste en équilibre, invalidant par là-même les théorèmes du bien-être. Elle permet de rendre compte de l'instabilité intrinsèque de l'économie capitaliste. Elle permet enfin et surtout de renouveler l'approche de la dynamique des marchés en substituant à la problématique de la stabilité des marchés celle de la viabilité. Cartelier étudie de façon méticuleuse la viabilité des économies monétaires (sans rapport salarial, avec rapport salarial, puis avec prise en compte de la distinction entrepreneurs/capitaliste) en fonction des variables que peut contrôler le régulateur. Nous pouvons espérer que les futures générations de chercheurs liront le travail de Cartelier et l'utiliseront pour rendre compte par exemple d'un certain nombre de faits stylisés qui caractérisent notre économie contemporaine.

Bibliographie

Cartelier Jean, *Money, Markets, Capital: The Case for a Monetary Analysis*, New York, Routledge, 2018.

Cartelier Jean, *L'intrus et l'absent, essai sur le travail et le salariat dans la théorie économique*, Nanterre : Presses Universitaires de Paris-Ouest, 2016.

Cartelier Jean, *L'économie de Keynes*, Paris, De Boeck, 1995.

Cartelier Jean, *La formation des grandeurs économiques*, Paris, PUF, 1990.

Cartelier Jean et Benetti Carlo, *Marchands, salariat et capitalistes*, Paris, François Maspero, 1980.